

Rapport du HLPE sur les **Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

**Consultation électronique du HLPE sur la portée du rapport,
proposée par le Comité Directeur du HLPE**

Du 7 décembre 2016 au 31 janvier 2017

Au cours de sa quarante-troisième session plénière (17-21 octobre 2016), le CSA a chargé le HLPE d'élaborer un rapport sur « *Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030* », lequel sera présenté à la quarante-cinquième session plénière du CSA.

Dans le cadre du processus d'élaboration de son rapport, le HLPE lance aujourd'hui une **consultation électronique** destinée à recueillir les opinions et les commentaires sur la portée et les éléments constitutifs du rapport, tels qu'exposés ci-après et proposés par le Comité Directeur du HLPE.

Pour participer à cette consultation, veuillez consulter le site dédié de la consultation électronique du HLPE.

<http://www.fao.org/fsnforum/cfs-hlpe/fr/multistakeholder-partnerships>

Veuillez noter que, parallèlement à cette consultation, le **HLPE demande aux experts souhaitant rejoindre l'équipe du projet, pour la diriger et/ou pour en faire partie, de faire parvenir leur manifestation d'intérêt**. L'équipe du projet sera sélectionnée à la fin du mois de mars 2017 et restera en fonction d'avril 2017 à juin 2018. L'Appel à candidature restera ouvert jusqu'au 31 janvier 2017; pour plus de détails, veuillez consulter le site Web du HLPE www.fao.org/cfs/cfs-hlpe.

Portée du rapport du HLPE proposée par le Comité Directeur du HLPE

Les partenariats multipartites (MSP, selon le sigle anglais) permettent de conjuguer les ressources et les compétences des différents acteurs, ce qui en fait un moyen très intéressant pour aborder des problèmes complexes qui ne peuvent être facilement résolus par un seul acteur. Les MSP sont mentionnés dans l'ODD 17 (en particulier, les articles 17.6 et 17.7) comme outil fondamental pour assurer la mise en œuvre le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* (Agenda 2030). Ils seront essentiels pour l'échange d'expériences, de technologies, de savoirs, ainsi que pour mobiliser les ressources national et étrangers, publiques et privées, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba et aux principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CSA-RAI).

Le rapport se penchera sur le concept de MSP en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, à la fois du point de vue des processus et des résultats. Le rapport évaluera l'efficacité de ces partenariats dans la réalisation de leurs objectifs, dans le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que dans leur contribution à la gouvernance des systèmes alimentaires. Le rapport proposera des méthodes pour recenser les différentes catégories de MSP, et des critères permettant de les évaluer au regard de leur contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le cadre de l'agenda 2030.

Le rapport abordera les questions suivantes:

- Qui sont les parties prenantes dans le champ de la sécurité alimentaire et la nutrition ? Quels sont les intérêts et les motivations de chacune de ces parties prenantes ? Comment attirer et retenir partenaires ? Quels sont leurs différents niveaux de responsabilité ?
- Comment définir le concept de MSP dans le champ de la sécurité alimentaire et la nutrition ? Quels sont les types actuels de partenariats susceptibles de financer et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition ? Quelles sont les tensions qui opposent la nature de ces parties prenantes et les fonctions des partenariats ?
- Quels sont les objectifs, l'efficacité, l'impact et la performance des différentes formes de MSP dans la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition, dans le contexte de l'Agenda 2030 ? Quels devraient être les critères, les indicateurs, les approches méthodologiques qualitatives ou quantitatives pouvant évaluer l'efficacité, l'efficience, le caractère inclusif, la transparence, la responsabilité et la valeur ajoutée des différents types de MSP ?
- Dans quelle mesure les MSP actuels ont-ils une influence sur les politiques et les programmes nationaux, régionaux et internationaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ?
- Quelles sont les controverses liées aux MSP ?
- Quels sont/devraient être les responsabilités et les rôles respectifs des parties prenantes publiques, privées et de la société civile dans ces partenariats ? Quelles devraient être les contributions respectives de chacun de ces acteurs au financement et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition ?
- Comment garantir que toutes les parties prenantes soient représentées de façon « équitable » dans le processus de décision multipartite ? Comment assurer une

participation significative et effective au processus de prise de décision des personnes concernées par les MSP, y compris dans la définition et la mise en œuvre des priorités ?

- Comment améliorer les MSP afin d'assurer une meilleure mise en œuvre des ODD et d'améliorer la sécurité alimentaire et de la nutrition ? Quels sont les mécanismes d'incitation et les outils juridiques et financiers qui pourraient s'avérer les plus efficaces et effectifs à cet égard ? Comment le choix des outils influence-t-il la gouvernance et l'efficacité des MSP ?

Ces questions reflètent-elles de façon adéquate les principaux problèmes à aborder ?

Connaissez-vous des références, des exemples, des cas de réussite, des pratiques novatrices et des études de cas susceptibles d'être utiles pour la préparation de ce rapport ? Quels sont les partenariats à parties prenantes multiples existants dans le domaine de la sécurité alimentaire et de nutrition que vous jugez les plus pertinents et pourquoi ?

Le rapport dressera un bilan concis et ciblé des connaissances actuelles en s'appuyant sur diverses formes de savoir, et proposera des recommandations concrètes s'adressant à différentes catégories de parties prenantes, afin de participer à l'élaboration de politiques, d'initiatives et d'investissements requis pour que les MSP contribuent de façon efficace au financement et à la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Sur la base de cette analyse, le rapport identifiera les conditions de succès des MSP et proposera des recommandations politique concrètes, réalisables, et orientées vers les acteurs afin d'alimenter les discussions stratégiques du CSA qui se tiendront en octobre 2018.

Nous espérons que cette consultation sera féconde et enrichissante.

Le Comité Directeur du HLPE